

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine**

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment l'article 23,
VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état, notamment l'article 12,
VU le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'état,
VU l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale notamment les articles 5 et 7,
VU l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 2011 fixant le nombre de représentants de l'administration et du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale notamment les articles 6 et 8,
VU les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018,

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté du 08 octobre 2020 fixant la liste des membres du comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail de proximité de l'académie de Bordeaux pour le département des Landes, est modifié comme suit :

Représentants de l'administration

Monsieur Bruno BREVET, Inspecteur d'académie - Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale

Madame Nathalie NGUYEN, Secrétaire générale de la DSDEN des LANDES

a) Représentants des personnels

Membres titulaires

- FSU

Madame Marlène BORDESSOULES, professeure certifiée – Collège Jean Rostand - TARTAS

Monsieur Philippe LUCAS, professeur des écoles – Collège SEGPA – ST PIERRE DU MONT

Madame Marie-Claire MERRIEN, professeure des écoles/directrice d'école - LABATUT

- UNSA Education

Monsieur Bertrand SUBSOL, directeur – Ecole primaire – SEIGNOSSE

Madame Stéphanie BERNADET, professeure des écoles remplaçante – Ecole maternelle – VILLENEUVE DE MARSAN

- FNEC-FP-FO

Madame Manuela RODRIGUES, PLP – EREA Nicolas Brémontier – ST PIERRE DU MONT

Madame Sylvie GAUVAIN, professeure des écoles – Ecole élémentaire - LABOUHEYRE

Membres suppléants

- FSU

Monsieur Damien DELAVOIE, professeur des écoles - Ecole – HABAS

Monsieur Damien MASSON, professeur certifié – collège d'Albret - DAX

Madame Patricia MOENNE LOCCOZ, infirmière – Collège Serge Barranx – MONTFORT EN CHALOSSE

- UNSA-Education

Madame Sophie MERCADAL, professeure certifiée – collège d'Albret - DAX

Madame Pascale BEZIAT, professeure certifiée – Lycée Charles DESPIAU – MONT DE MARSAN

- FNEC-FP-FO

Madame Laurianne PLACET, PLP – ULIS – LP Jean Garnier – MORCENX

Madame Isabelle BENQUET, professeur des écoles – École primaire - LINXE

Article 2 : Monsieur l'Inspecteur d'académie – Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des Landes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 13 novembre 2020

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
Délégué aux relations et ressources humaines

Thomas RAMBAUD